

Date  
de  
convocation :  
10/04/2025

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
COMMUNE DE DUNIERES  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze avril deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVEL, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (19).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Colette MORIN (pouvoir à Pierrick MARCON), Thierry SABOT (4).

Monsieur Christophe MOULIN a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE** : Affectations de résultats.

**DCM 20250415-3**

*Cette délibération annule et remplace la délibération DCM 20250415-3  
du 15 avril reçue en Préfecture le 07/05/2025.*

Vu les instructions budgétaires et comptables ;

Vu les Comptes Financiers Uniques 2024 ;

Monsieur Le Maire propose de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

**BP COMMUNE :**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	856 428.75 €	
Opérations de l'exercice	2 465 418.40 €	2 819 066.63 €
Totsux	2 465 418.40 €	3 675 495.38 €
Résultat cumule	- €	1 210 076.98 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement au titre des RAR  
Excédent de financement au titre des RAR

Besoin de financement au titre des op diverses  
Excédent de financement au titre des op diverses

Besoin de financement Global  
Excédent de financement Global  
Montant du 1068

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
66 052.45 €	
2 289 516.02 €	1 558 576.76 €
2 355 568.47 €	1 558 576.76 €
796 991.71 €	- €

796 991.71 €

- €

773 151.47 €

1 015 650.90 €

- €

242 499.43 €

- €

554 492.28 €

- €

554 492.28 €

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
66 052.45 €	856 428.75 €
4 754 934.42 €	4 377 643.39 €
4 820 986.87 €	5 234 072.14 €
- €	413 085.27 €

66 052.45 €

856 428.75 €

4 754 934.42 €

4 377 643.39 €

4 820 986.87 €

5 234 072.14 €

- €

413 085.27 €

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide  
d'inscrire la somme de  
dans le budget principal

554 492.28 € au compte 1068 Investissement  
554 492.28 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté du budget principal  
796 991.71 € au compte 001 Déficit d'investissement reporté

043-214300873-20250415-DCM20250415  
Reçu le 18/12/2025

## BP ASSAINISSEMENT :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
Résultats reportés		67 990,58 €		26 465,52 €	
Opérations de l'exercice	134 803,45 €	184 613,76 €	94 098,53 €	88 741,09 €	228 901,98 €
Totaux	134 803,45 €	252 604,34 €	94 098,53 €	115 206,61 €	228 901,98 €
Résultat cumulé	- €	117 800,89 €	- €	21 108,08 €	- €
Besoin de financement		- €		21 108,08 €	
Excédent de financement					
Restes à réaliser		- €	- €		
Besoin de financement au titre des RAR		- €			
Excédent de financement au titre des RAR					
Besoin de financement au titre des op diverses					
Excédent de financement au titre des op diverses					
Besoin de financement Global		- €		21 108,08 €	
Excédent de financement Global					
Montant du 1068					

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'inscrire la somme de  
de déduire la somme de

117 800,89 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté du budget principal  
21 108,08 € au compte 001 Déficit d'investissement reporté du budget principal

## BP EAU :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
Résultats reportés		46 961,41 €		93 133,77 €	
Opérations de l'exercice	170 922,40 €	198 157,25 €	46 640,99 €	56 806,52 €	217 463,39 €
Totaux	170 922,40 €	243 118,66 €	46 540,99 €	149 940,29 €	217 463,39 €
Résultat cumulé	- €	72 196,26 €	- €	103 399,30 €	- €
Besoin de financement		- €		103 399,30 €	
Excédent de financement					
Restes à réaliser		- €	- €		
Besoin de financement au titre des RAR		- €			
Excédent de financement au titre des RAR					
Besoin de financement au titre des op diverses					
Excédent de financement au titre des op diverses					
Besoin de financement Global		- €		103 399,30 €	
Excédent de financement Global					
Montant du 1068					

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'inscrire la somme de  
de déduire la somme de

72 196,26 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté du budget principal  
103 399,30 € au compte 001 Déficit d'investissement reporté du budget principal

Le résultat consolidé du BP COMMUNE après prise en compte des résultats des budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT s'inscrit comme suit :

	COMMUNE	EAU	ASSAINISSEMENT	RESULTAT CONSOLIDÉ
compte 1068 Investissement	554 492,28 €	- €	- €	554 492,28 €
compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	655 584,70 €	72 196,26 €	117 800,89 €	845 581,85 €
compte 001 Déficit d'investissement reporté	- 796 991,71 €	103 399,30 €	21 108,08 €	- 672 484,33 €

## BP LOTISSEMENT LES HAUTS DU CHAMP :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
Résultats reportés	329,19 €	0,00 €		12 049,76 €	
Opérations de l'exercice	95 881,50 €	95 881,50 €	103 165,87 €	90 450,24 €	199 047,37 €
Totaux	96 210,69 €	95 881,50 €	103 165,87 €	102 500,00 €	199 376,56 €
Résultat cumulé	329,19 €	- €	665,87 €	- €	995,06 €
Besoin de financement			665,87 €		
Excédent de financement			- €		
Restes à réaliser			- €		
Besoin de financement au titre des RAR			- €		
Excédent de financement au titre des RAR					
Besoin de financement au titre des op diverses					
Excédent de financement au titre des op diverses					
Besoin de financement Global			665,87 €		
Excédent de financement Global			- €		
Montant du 1068					

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'inscrire la somme de  
de déduire la somme de

329,19 € au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté  
665,87 € au compte 001 Déficit d'investissement reporté

043-214300873-20250415-DCM2025  
Reçu le 18/12/2025

BP LOTISSEMENT LES HAUTS DE VILLE :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	491,91 €	0,00 €		55 126,71 €		
Opérations de l'exercice	110 367,94 €	110 367,94 €	121 637,30 €	102 040,02 €	231 905,24 €	212 407,96 €
Total	110 659,85 €	110 367,94 €	121 637,30 €	157 166,73 €	232 397,15 €	267 534,67 €
Résultat cumulé	491,91 €	- €	- €	35 629,43 €	- €	35 137,52 €
Besoin de financement		- €				
Excédent de financement				35 629,43 €		
Restes à réaliser		- €	- €			
Besoin de financement au titre des RAR		- €				
Excédent de financement au titre des RAR				- €		
Besoin de financement au titre des op diverses						
Excédent de financement au titre des op diverses						
Besoin de financement Global		- €				
Excédent de financement Global				35 629,43 €		
Montant de 1068						
2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide						
d'inscrire la somme de						
d'inscrire la somme de						
	491,91 €	au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté				
	35 629,43 €	au compte 001 Excédent d'investissement reporté				

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve les propositions d'affection des résultats pour les budgets suivants :
  - Commune
  - Assainissement
  - Eau
  - Lotissement Les Hauts du Champ
  - Lotissement Les Hauts de Ville
- Approuve le résultat consolidé BP Commune après prise en compte des résultats des budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT.
- Charge Monsieur Le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Pierre DURIEUX



Le Secrétaire de séance,  
Christophe MOULIN

AR Prefecture

043-214300873-20250415-DCM20250415\_3B-DE  
Reçu le 18/12/2025